

# L'américain Vonage, utilisateur de brevets VoIP, serait bloqué par Verizon

La croissance phénoménale qu'a connue la jeune société Vonage à New York, en se spécialisant uniquement dans la Voix sur IP, pourrait-elle se retourner contre elle?

Le géant des télécoms Verizon Communications l'accuse très ouvertement d'avoir violé des brevets portant sur des fonctions de convergence « fixe mobile » .

Un juge fédéral américain a déclaré ce 23 mars qu'il s'apprêtait à prononcer une injonction contre Vonage Holdings, ce jeune opérateur télécom qui a tout misé sur la VoIP (voix sur IP).

Depuis juin 2006, le géant Verizon Communications l'accuse d'utiliser une technologie utilisant plusieurs de ses brevets.

Il s'agirait notamment de techniques permettant de connecter des appels depuis Internet vers des postes téléphoniques standards, ou de transférer des appels.

Vonage, ainsi menacé par la Justice de devoir suspendre tout ou partie de son activité, organise sa défense et assure qu'il disposera bientôt d'une autre technologie. Un façon de reconnaître sa part de responsabilité...